Santé et Sociaux
Public et Privé
Hôpitaux Civils de Colmar

ELECTIONS PROFESSIONNELLES
8 DECEMBRE 2022

Cher(e) collègue,

Voici 4 ans vous nous avez fait l'honneur de nous choisir majoritairement pour vous représenter au sein de l'établissement.

Nous avons défendu vos intérêts tout au long de cette période, avec honnêteté, sérieux et professionnalisme.

Retraite, avancement, remplacement inopiné, salaire, maladie, Octime, disponibilité, réglementation, accompagnement des agents, nos interventions auront été variées et plurielles.

Ceux qui nous côtoient connaissent notre intérêt à mener à bien les missions qui nous sont confiées, l'essentiel étant dans le résultat (voir activité verso).

Cette élection est donc primordiale…
Du résultat de ce scrutin du 8 décembre 2022, émergeront entre autres, les moyens donnés à chaque centrale syndicale de l'établissement.

C'est dire son importance.

C'est dans cet esprit que nous vous invitons à faire le bon choix…

UNSA HCC

INFORMATION SUR NOTRE ACTIVITE SUR UN AN

Pour vous donner une piste de réflexion supplémentaire, vous voudrez bien trouver ci-dessous, le bilan de notre activité sur un an (du 15.11.2021 au 15.11.2022).
Bien entendu, nos chiffres sont vérifiables en notre bureau, sur demande et dans le respect de l'anonymat des agents.

Cela pourra peut-être guider votre choix le 08 décembre 2022.

Activité :

-3094 appels téléphoniques.
-1859 mails envoyés.
-1003 messages Facebook.
-343 agents vus hors bureau.
-2105 mails reçus.
-780 passages au bureau.
-696 SNAP et SMS.

TOTAL : 9880 contacts

Il est à noter que nos deux lignes téléphoniques sont veillées le week-end et les jours fériés, ainsi que Facebook, SNAP et les SMS.
C'est pourquoi nous avons fait le choix, il y a déjà longtemps, d'éviter de déranger les agents pendant leur temps de travail ou leur pause.

Motifs des sollicitations :

-Renseignements (règlementation, fonctionnement HCC, droits et obligations)
-Cas personnels (problèmes divers et variés liés à l'activité, mais aussi à la vie personnelle).
-Aides à la reconnaissance de : Maladie Professionnelle, Accident du Travail, Congé de Longue Durée, Congé de Longue Maladie, Maladie Ordinaire.
-Courriers ou aides au courrier.
-Remplacement inopiné et heures supplémentaires.
-Problèmes d'organisation de service.
-Problèmes relationnels au service.
-Simulations de retraite.
-Disciplinaire et accompagnements d'agents.
-Plannings et Octime.

UNSA HCC